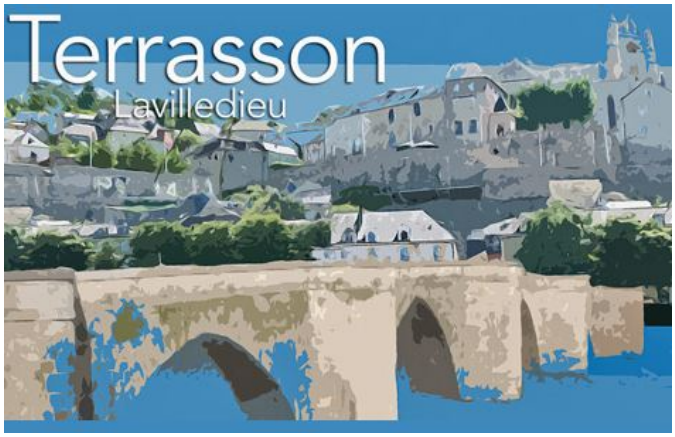


Dans un communiqué de presse, la mairie de Terrasson annonce l' "Entretien du Plan d'Eau de la Vézère pour navigation de la gabarre"...



"Dans le cadre des activités nautiques estivales à venir, afin de permettre notamment à la gabarre de circuler dans de bonnes conditions, la ville de Terrasson-Lavilledieu procède cette semaine, soit du 19 au 25 avril 2021, à des travaux de déplacements d'une partie des bancs de sédiments accumulés le long des quais et situés en amont du pont. Pour cela, un abaissement du niveau de l'eau est prévu entre les deux barrages de la Vézère, toute la semaine.

Une surveillance quotidienne est menée par les services techniques municipaux afin de préserver les habitats et la faune aquatique de la zone concernée.

Pour toute question concernant ces travaux, vous pouvez contacter les services techniques de la ville au numéro suivant : 05.53.50.23.86".

----> Le 2021-04-19 à 14:59:48

2021-04-03 à 11:13:06. **Un communiqué de la Ville de Terrasson ce samedi matin 3 avril 2021 : "Vaccination, la ville communique"**

Suite aux annonces du 31 mars et au reconfinement général du Pays, les services de la Commune de Terrasson se réorganisent.

Conformément aux dispositions nationales, les services enfance et jeunesse gérés par la Commune sont fermés. Il s'agit du Lieu d'Accueil Enfants Parents, de l'Espace Jeunesse ou encore de la
Maison de la Petite Enfance
. Cette dernière demeurera malgré tout ouverte pour accueillir les enfants des parents considérés comme « prioritaires ».

Les écoles maternelles et élémentaire seront également fermées la semaine du 5 au 9 avril. A l'issue, une période de vacances débutera pour deux semaines. La réouverture des écoles est normalement prévue le 26 avril.

Tout comme pour la maison de la petite enfance, les enfants de parents exerçant des activités « prioritaires » seront accueillis. Leur inscription est conditionnée à la validation par les services de l'Inspection Académique mais tous les enfants remplissant les conditions pourront bénéficier des services de garderie et de restauration scolaire le cas échéant.

Le service social de la Commune tout comme l'épicerie sociale demeurent ouverts au public sur rendez-vous préalable.

Les services administratifs et Etat civil restent ouverts au public tout comme la cellule

d’accompagnement dans les prises de rendez-vous vaccinaux. Le service de transport vers les centres de vaccination demeure naturellement maintenu.

Les services de la médiathèque restent ouverts et accessibles selon les mêmes horaires et mêmes modalités que celles actuellement en vigueur.

L’ensemble des services techniques poursuivent leur activité afin de maintenir et préserver l’entretien général de la Commune.

En revanche, les Jardins de l’Imaginaire ne pourront ouvrir à la date initialement prévue et leur réouverture est programmée au 03 mai.

Comme lors des premiers confinements, toute personne rencontrant des difficultés est invitée à prendre contact avec la mairie afin qu’une solution puisse lui être apportée.